



## C.E.S.U. 10

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence  
de l'Aube

### DAMAGE CONTROL

#### Public :

Professionnels des SAMU, SMUR et ES, chargés d'assurer la mise en œuvre de techniques de DC.

#### Prérequis :

« Module Urgences Collectives et SSE » de l'AFGSU 1 ou 2

#### But :

Répondre au texte de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

#### Contenu :

- Présentation du concept, définition et principes
- Organisation des structures en cas d'afflux massif de victimes
- Evaluation sur place et mise en condition
- Contrôle des hémorragies
- Contrôle de la triade létale
- Damage control chirurgical
- Ateliers : pose de garrot tourniquet, pansement compressif, cathéter intra osseux.

#### Evaluation des acquis :

- Evaluation des connaissances antérieures (quiz) et correction à la fin de la formation
- Recueil de satisfaction des stagiaires
- Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation

#### Groupe de :

10 à 12 personnes

#### Durée de la formation :

7 heures

#### Objectifs :

- Connaitre les principes de triage et de prise en charge des blessés par armes de guerre et des autres blessés graves en pré hospitalier et en intra hospitalier.
- Connaitre les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins.
- Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soins du blessé (pré hospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- Maîtriser les indications et les techniques de « damage control »
- Connaitre les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil.

#### Intervenants :

Médecin urgentiste – Formateurs CESU

#### INFORMATIONS PRATIQUES

##### Horaires

8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Coût de la formation 180€ / pers

##### Lieu

C.E.S.U. de l'Aube Bat 0 1<sup>er</sup> étage  
Centre Hospitalier de Troyes

Accessibilité : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Possibilité de la présence d'un accompagnateur

##### Inscription

Secrétariat du C.E.S.U. 10

Tél : 03 25 45 85 26

Ou par mail : [secretariat.samu@ch-troyes.fr](mailto:secretariat.samu@ch-troyes.fr)

Document réalisé le 13/04/2021

